



## Non à l'initiative « En faveur du service public »

### Les prestations de base seraient durablement affaiblies

Interview de Thomas Egger\*

**L**e 5 juin, les citoyens suisses se prononceront sur l'initiative « En faveur du service public », lancée par des revues de consommateurs, dont « Bon à savoir ». Si l'on se fie au nom prometteur de l'initiative, on devrait en principe l'adopter. Une analyse plus approfondie montre cependant que l'initiative présente plusieurs points délicats, ce qui conduit finalement à un démantèlement et même à la destruction du service public. Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), a examiné et analysé l'initiative de manière approfondie pour savoir quelles seraient les conséquences pour notre service public, pour le pays et ses habitants en cas d'acceptation de l'initiative. Dans l'interview ci-dessous, il expliquera pourquoi il rejette l'initiative.

**Zeitgeschehen im Fokus:** *Comment jugez-vous cette initiative?*

**Thomas Egger:** L'initiative « En faveur du service public », contrairement au titre trompeur, ne renforce pas le service public. Si l'initiative est acceptée, notre système actuel de prestations de base ayant fait ses preuves s'effondrera.

*Pourquoi ?*

Je pars souvent à l'étranger, à ce propos, et j'ai ainsi l'occasion d'observer les évolutions dans l'UE. Au sein de l'UE, il y a eu une immense vague de libéralisation et de privatisation dans le domaine du service public. En Suisse, depuis 1996, on a également effectué des réformes qui ont amené à la dissolution des PTT et à la réforme des

chemins de fer. Grâce à ces réformes, adaptées aux conditions helvétiques, on a réussi à sauver les prestations de base et à les assurer à long terme.

*Comment la Suisse a-t-elle pu y arriver ?*

Elle a suivi sa propre voie sans reprendre aucune norme de l'UE. Pour cette raison, en comparaison avec d'autres pays, nous disposons d'une excellente législation quant à la fourniture des prestations de base.

*Où est-ce qu'on peut le voir actuellement ?*

Dans le domaine des transports publics, la Suisse est le seul pays en Europe ayant un règlement concernant les prestations de base. Celui-ci décrète que chaque localité avec plus de 100 habitants doit être desservie. Et cela a son prix. Les transports régionaux au total coûtent plusieurs milliards de francs par an. Donner à toutes les régions du pays les mêmes conditions est un signe de solidarité, de cohésion nationale et de volonté politique. Le car postal jaune qui dessert la dernière des vallées alpines est un symbole de cette cohésion nationale.

*Lorsque vous mentionnez le car postal jaune, qu'en est-il des prestations de base de la Poste ?*

Aucun pays en Europe n'a un réseau aussi dense de points d'accès que la Suisse.

*Pourquoi parlez-vous de points d'accès ?*

Je dis cela en connaissance de cause, car au sein de ce réseau il y a déjà eu des changements. On a par exemple transformé des offices de poste en agences. Mais il reste 3600 points d'accès.



Thomas Egger (mad)

*Cependant, pourquoi a-t-on fermé les offices de poste ?*

C'est d'une part une réaction au comportement des clients et d'autre part au développement des nouvelles technologies. Par leur comportement, les clients influencent la fourniture des prestations de base. Comme nous utilisons de plus en plus les courriels et les services électroniques de paiement, la fréquentation des guichets baisse. À titre d'exemple : le volume des lettres qui ont été déposées aux guichets s'est effondré de 64% depuis l'an 2000. Les offices de poste traditionnels deviennent fortement déficitaires. Il est cependant important de maintenir les points d'accès. Ceci est stipulé dans la loi postale. La Poste doit maintenir son réseau. La SAB a collaboré à créer ce règlement.

*Comment cela se finance-t-il ?*

Entre autres par le monopole des lettres, en accordant à la Poste le droit exclusif de transporter des lettres jusqu'à 50 grammes. En 2012, l'UE a partout aboli le monopole des lettres. Le marché des lettres a été complètement libéralisé ce qui a eu pour conséquence une réduction massive des offices de poste qui n'ont pas été rempla-

\* **Thomas Egger** a fait des études de géographie et de sciences politiques à Zurich. Depuis 2002, il est directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB).

cés. C'est pour cette raison qu'en Suisse nous nous engageons avec véhémence pour le maintien de ce monopole des 50 grammes.

*Quelle est la situation de la télécommunication ?*

Lorsqu'en 1997, le domaine de la communication a été séparé des PTT, les fax faisaient encore partie des prestations de base. À l'époque, c'était sensé. Aujourd'hui, cela n'a plus de sens vu le fulgurant développement technologique. Par contre, aujourd'hui en Suisse, l'Internet à haut débit fait partie des prestations de base. La Suisse a été pendant longtemps le seul pays en Europe à fixer Internet dans les prestations de base. Désormais, quelques pays en Europe ont suivi cet exemple. La Finlande garantit par exemple un mégabit. La Suisse garantit aujourd'hui deux mégabits de capacité de téléchargement. Cela veut dire que chaque ménage, chaque entreprise n'importe où en Suisse a le droit à cette capacité de téléchargement.

*Qu'en est-il à l'échelle de l'Union européenne ?*

De tels règlements n'existent pas. Quelques pays ont emboîté le pas, mais la Suisse est toujours exemplaire. Une réglementation sectorielle prévoit, de façon purement théorique, que Swisscom comme propriétaire de la concession des prestations de base pourrait exiger de la Confédération une indemnité pour assurer les prestations de base. Swisscom y renonce cependant parce que cette entreprise fait des bénéfices et qu'elle les réinvestit dans le développement d'Internet à haut débit et pour garantir les prestations de base. Nous

avons donc d'excellentes conditions-cadres en Suisse et nous ne devons pas les mettre en jeu.

*Que dites-vous du fait qu'on ne cesse de fermer des offices de poste ?*

Certes, c'est problématique, mais l'avantage que nous avons par rapport à d'autres États, c'est la sécurité des prestations de base stipulée par la loi qui est notamment garantie grâce aux points d'accès aux services de la Poste. Dans les petites communes l'agence postale a souvent plus de sens, car elle est ouverte toute la journée, pas comme un office de poste qui n'ouvre qu'entre 9 et 10 heures le matin et entre 17 et 18 heures l'après-midi. C'est la prestation qui compte. La Poste doit s'adapter au comportement des clients. Idem pour les chemins de fer. La demande en mobilité a énormément augmenté et les chemins de fer doivent y réagir. De 2004 à 2014, le volume de transport en kilomètre par personne a augmenté de 60%. Et cela coûte cher. À ce sujet, l'initiative est problématique, car elle interdit aux CFF de viser des buts lucratifs et de procéder à des subventions croisées.

*Que veut dire viser des buts lucratifs ?*

Les initiateurs déclarent que des bénéfices peuvent être faits et réinvestis dans l'entreprise. Mais cela n'est écrit nulle part dans le texte de l'initiative – et celui-ci seul est décisif pour la mise en application. Pour moi, le problème réside dans le fait qu'une entreprise qui ne

peut plus aspirer à des bénéfices ne fera plus de bénéfices. Le comportement d'innovation des entreprises diminuerait. Imaginez ce que l'interdiction de viser des buts lucratifs signifierait pour une entreprise cotée en bourse telle que Swisscom. La valeur de l'action de

### «La Suisse a suivi sa propre voie sans reprendre aucune norme de l'UE.»

Swisscom serait en chute libre, il n'y aurait certainement plus de dividende. La victime serait la Confédération avec sa majorité d'actions ainsi que tous les autres actionnaires de Swisscom.

*Un autre aspect là-dedans sont les salaires du management.*

Les initiateurs prétendent que les salaires des dirigeants des entreprises fédérales seraient de leur point de vue trop élevés. Avec cette affirmation populaire à première vue, ils mettent de la poudre aux yeux des citoyens. Car le montant des salaires des dirigeants n'a rien à voir avec la fourniture de prestations de base. En outre, on peut lire sans équivoque dans le texte de l'initiative que les salaires de tous les salariés devraient être adaptés à ceux de l'administration fédérale, pas un mot sur ceux des dirigeants. Ceci montre à quel point l'initiative est mal formulée et trompeuse. Le texte de l'initiative concerne tous les salariés. Le recrutement par exemple de spécialistes IT serait rendu massivement plus difficile. La structure salariale des trois entreprises devrait être adaptée, les conventions collectives renégociées et les 4 000 places d'apprentissage devraient probablement être diminuées, etc. C'est pourquoi tous les syndicats de «transfair» et «Travail suisse» jusqu'à la «Confédération syndicale», sont contre cette initiative. De même, tous les

### «Un système exemplaire en Europe qui fonctionne bien serait détruit sans raison.»

#### Impressum

## Zeitgeschehen im Fokus

**Erscheinung:** 18mal jährlich

**Herausgeber:** Verein «Zeitgeschehen im Fokus» | Postfach | 8305 Dietlikon

**Redaktion:** Dr. phil. Henriette Hanke Güttinger (hhg), Thomas Kaiser (thk), Reinhard Koradi (rk)

**Produktion und Gestaltung:** Robert Hofmann (roho), Andreas Kaiser (ak)

**Kontakt:** redaktion@zeitgeschehen-im-fokus.ch

**Online:** www.zeitgeschehen-im-fokus.ch

© 2016 für alle Texte und Bilder bei der Redaktion. Abdruck von Bildern, ganzen Texten oder grösseren Auszügen nur mit Erlaubnis der Redaktion, von Auszügen oder Zitaten nur mit ausdrücklicher Kennzeichnung der Quelle.

#### Abonnieren Sie

## Zeitgeschehen im Fokus

**Online-Ausgabe:** CHF 45.00/Jahr

**Print- und Online-Ausgabe:** CHF 75.00/Jahr

**Einzelausgabe:** CHF 4.00

**WIR-Bank-Konto:** 679.098-07.1800

**IBAN:** CH32 0839 1679 0980 7180 0

**Bestellung:** abo@zgjf.ch

**Online:** www.zeitgeschehen-im-fokus.ch/abo/

Bestell-Talon auf Seite 10



« Le car postal jaune qui dessert la dernière des vallées alpines est un symbole de cette cohésion nationale. » (photo ak)

partis de gauche à droite rejettent cette initiative.

*Supposons que l'initiative soit acceptée, car le citoyen mal informé qui ne voit pas le tout sera d'accord avec un renforcement du service public.*

L'alinéa 3 de l'initiative, jusqu'à présent peu considéré dans le débat public, oblige le législateur à séparer les prestations de base des autres prestations des entreprises. Cela peut conduire dans un cas extrême à ce que les transports régionaux soient transférés des CFF à une société anonyme indépendante. La même chose vaut pour les prestations de base chez Swisscom et pour le réseau d'offices de poste. Selon l'alinéa 2 de l'initiative, des subventions croisées sont interdites. On peut démontrer les conséquences de façon exemplaire chez Swisscom. Les contribuables devraient alors payer les prestations de base qui sont jusqu'à présent gratuitement offertes par Swisscom. Un système exemplaire en Europe qui fonctionne bien serait détruit sans

raison.

*Comment cela se passera-t-il pour le financement des offices de poste?*

Ce serait catastrophique, car le réseau des offices de poste serait probablement aussi transféré à une entreprise autonome et hautement déficitaire. Par conséquent, le réseau des offices de poste serait massivement réduit. Pour les chemins de fer, ce serait également dévastateur, car les transports régionaux devraient éventuellement être transformés en une sorte de « Transports régionaux SA ». Cette nouvelle société anonyme ne pourrait plus profiter des bénéfices des transports des grandes lignes bénéficiaires ou bien des affaires immobilières des CFF (par ex. pour l'assainissement des caisses de pension). Ce que cela signifie, nous pouvons le voir de façon exemplaire en Grande-Bretagne où les transports régionaux, à cause de cette vague de libéralisation, ne sont plus entretenus et

n'ont pratiquement plus d'importance.

L'acceptation de l'initiative aurait comme conséquence qu'il n'y aurait plus d'argent pour subventionner les prestations déficitaires des prestations de base avec les bénéfices d'affaires lucratives. Ce serait la fin des prestations de base et de notre service public, unique en son genre. J'espère, dans l'intérêt de notre pays que ce développement ne se fera jamais. Si l'initiative devait être acceptée, nous pourrions nous attendre à de longues querelles sur l'interprétation de ce texte mal réfléchi qui ne seront certainement pas en faveur des prestations de base. Pour cette raison, il faut rejeter clairement cette initiative.

**«La Suisse a été pendant longtemps le seul pays en Europe à fixer Internet dans les prestations de base.»**

*Monsieur Egger, je vous remercie de cet entretien.*

*Propos recueillis par Thomas Kaiser*

Traduction Zeitgeschehen im Fokus



**Bestellen Sie ein Abonnement**

## Zeitgeschehen im Fokus

**Ich abonniere Zeitgeschehen im Fokus:**

**Online-Ausgabe** jährlich für **CHF 45.00**

**Print- und Online-Ausgabe** jährlich für **CHF 75.00**

**Einzelausgabe** für **CHF 4.00**

**Bitte einsenden an**

Verein «Zeitgeschehen im Fokus» | Postfach | 8305 Dietlikon

**Absender**

Vorname \_\_\_\_\_

Name \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

PLZ \_\_\_\_\_

Ort \_\_\_\_\_

Datum \_\_\_\_\_

Unterschrift \_\_\_\_\_